

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/La-chambre-des-deputes-approuve-la-reforme-de-la-loi-de-Caducidad>

La chambre des députés approuve la réforme de la loi de Caducidad

- Les Cousins - Uruguay -

Date de mise en ligne : samedi 23 octobre 2010

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

La Chambre des députés uruguayenne vient d'approuver le projet qui vise à supprimer la loi de Caducidad qui amnistiait les répresseurs de la dictature (73-85).

Ce vote fut acquis par 50 voix sur 80 après douze heures de débat. Les représentants de l'opposition ont voté contre.

Le texte doit passer désormais au Sénat, où la gauche ne possède que 17 sièges.

Le député Felipe Michelini -fils du sénateur Zelmar Michelini assassiné en 1976 à Buenos Aires- a qualifié le texte en vigueur depuis 86, comme le plus "indigne" du règlement juridique uruguayen et a affirmé que l'intention de l'annuler n'est pas basée ni sur l'orgueil ni la haine en la soberbia ni el odio, selon ses propos à l'agence Pulsar

« Ceci est une défense de la Constitution, par ce que cela donne une réponse à la decisión de la Cour Suprême qui l'a déclaré inconstitutionnel ... » a ajouté Michelini.

Du coté de l'opposition , on justifie être opposé à son annulation parce que par deux fois la réforme de ce texte fut soumise à un référendum populaire qui n' a pas donné suite , en 1989 et l'an dernier en même temps que les élections présidentielles , seules 47% des voix avaient été favorables à l'annulation de cette loi.

L'Etat urugayen a été condamné dans les instances internationales pour ce texte. En 1988 par le Comité des Droits humains des Nations Unies ; en 1992 par la Commission Interamericaine des droits humains et encore une fois quand sur la base de 8 dossiers , la CIDH a conclu que le pays violait la Convention Interaméricaine des droits de l'homme.

El Correo, d'après agences , 22 octobre 2010